

NATIONS UNIES



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

1450^e SÉANCE : 11 SEPTEMBRE 1968

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1450)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Admission de nouveaux Membres :	
Lettre, en date du 6 septembre 1968, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre du Souaziland (S/8808)	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

MILLE QUATRE CENT CINQUANTIEME SEANCE

Tenue à New York, le mercredi 11 septembre 1968, à 10 heures.

Président : M. G. IGNATIEFF (Canada).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Algérie, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Hongrie, Inde, Pakistan, Paraguay, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1450)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Admission de nouveaux Membres :
Lettre, en date du 6 septembre 1968, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre du Souaziland (S/8808).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Admission de nouveaux Membres

Lettre, en date du 6 septembre 1968, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre du Souaziland (S/8808)

1. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Je voudrais, à cet égard, attirer l'attention du Conseil sur le projet de résolution présenté par l'Algérie, le Canada, l'Ethiopie, l'Inde, le Pakistan, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Sénégal [S/8810].

2. Lord **CARADON** (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Je suis heureux, ce matin, de laisser de côté pour un moment les nombreuses et graves préoccupations qui nous obsèdent, en ce conseil, et de recommander au Conseil l'admission du Souaziland en qualité de Membre des Nations Unies.

3. Le Souaziland est un pays d'une beauté naturelle extraordinaire, aux chaînes de montagnes spectaculaires, aux rivières abondantes et aux vastes forêts de pins. C'est un pays relativement petit, d'une superficie de 6 700 miles carrés et d'une population qui atteint à peine 400 000 habitants; mais cette population est vigoureuse, le sol est fertile et le pays possède des richesses minérales. Le Souaziland a toute raison d'envisager avec confiance une économie et une prospérité croissantes.

4. Mon pays a contribué aux débuts encourageants de la marche du Souaziland dans sa vie indépendante. En ce qui concerne son évolution politique, une administration hon-

nête, des tribunaux impartiaux et un système parlementaire avec suffrage universel des adultes ont été établis. Pour ce qui est du progrès économique, la Commonwealth Development Corporation, créée par une loi votée par le Parlement britannique, a affecté, depuis 1948, plus de 21 millions de livres à des projets du Souaziland. D'autres formes d'assistance financière britannique ont atteint plus de 11 millions de livres durant les cinq années qui ont pris fin en 1967 et 3 millions de plus en 1967/1968.

5. La célébration de l'indépendance du Souaziland, vendredi dernier, a marqué non seulement la naissance d'un nouvel Etat africain, mais aussi la fin d'un chapitre de l'histoire britannique, la fin de l'ère coloniale britannique en Afrique. C'est là un événement dont nous nous réjouissons et dont nous sommes fiers. J'aime à y penser et à rappeler à mon collègue soviétique que mon pays a fait davantage pour mettre fin à l'impérialisme que n'importe quel autre pays dans l'histoire du monde.

6. En dehors du cas particulier de la Rhodésie, que le Conseil connaît bien et qui constitue un problème politique et racial plutôt qu'une question coloniale, le Souaziland est la dernière des colonies britanniques africaines à accéder à l'indépendance.

7. C'est le dix-septième de ces pays africains qui accèdent à l'indépendance. Aujourd'hui, ces pays qui étaient autrefois sous administration britannique représentent un bon tiers de la population totale de l'Afrique.

8. Le Souaziland est le vingt-huitième membre du Commonwealth qui demande son admission aux Nations Unies. Ainsi, près du quart des Etats Membres des Nations Unies font partie du Commonwealth.

9. Ce n'est pas seulement de ce nombre que nous sommes fiers, mais ce sont aussi les méthodes que nous avons employées, les principes auxquels nous croyons, le patrimoine que nous partageons. C'est par les mêmes méthodes et en vertu des mêmes principes que nous finirons la tâche — maintenant presque achevée — qui consiste à transformer un empire en une association d'Etats libres.

10. Le Souaziland, nous n'en doutons pas, remplira fidèlement et loyalement ses obligations de Membre des Nations Unies. C'est en adressant nos sincères félicitations au Gouvernement et au peuple du Souaziland et en les assurant de toute notre bonne volonté qu'au nom de mon pays, et dans la conviction que l'amitié de ses concitoyens et des miens ne cessera de grandir et de s'épanouir, que je m'associe aux nations d'Afrique et d'Asie du Common-

wealth pour recommander au Conseil la demande d'admission du Souaziland.

11. M. BOYE (Sénégal) : Monsieur le Président, vous me permettrez d'abord de réaffirmer mon opinion sur les qualités éminentes de votre prédécesseur, M. de Araujo Castro, ambassadeur du Brésil. Quant à vous, nous savons déjà avec quelle conscience professionnelle et quel talent vous vous acquittez de vos lourdes tâches.

12. Le Sénégal accueille toujours avec satisfaction les Etats qui accèdent à la souveraineté internationale et c'est pour cette raison qu'il a décidé de parrainer la demande d'admission du Souaziland au sein de notre organisation.

13. Le Sénégal et de nombreux pays francophones sont fiers d'avoir accédé à la souveraineté internationale sans effusion de sang et dans l'amitié avec l'ancien colonisateur.

14. En ce qui concerne le Souaziland, nous savons qu'il est borné sur trois côtés par la République raciste sud-africaine et qu'il aura à se protéger contre les actions avilissantes de cet Etat. Le Sénégal, pour sa part, exprime au Souaziland toute sa sympathie et tout son soutien quant à la consolidation de son intégrité territoriale.

15. De l'autre côté du territoire, le Souaziland est malheureusement borné encore par un pays qui lutte désespérément, mais avec courage et bravoure, pour son indépendance.

16. L'exemple du Souaziland, qui vient d'accéder à la souveraineté internationale, sera pour le Mozambique une raison supplémentaire de lutter opiniâtrement contre la domination coloniale à laquelle il est soumis.

17. Nous prenons acte du fait que le Gouvernement du Souaziland, qui est un petit pays, mais un pays laborieux ayant la volonté de sortir du sous-développement, remplira tous ses devoirs envers l'Organisation des Nations Unies et respectera les principes fondamentaux inscrits dans la Charte.

18. C'est, convaincu de tous ces faits, que le Gouvernement du Sénégal recommande chaleureusement l'admission du Souaziland à l'Organisation des Nations Unies.

19. Lij Endalkachew MAKONNEN (Ethiopie) [*traduit de l'anglais*] : Ma délégation est très heureuse de l'événement qui a motivé cette réunion du Conseil de sécurité, convoqué pour examiner la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies d'un nouvel Etat africain indépendant.

20. Le 6 septembre dernier, nous avons eu la grande joie de voir naître un nouvel Etat africain frère et aujourd'hui nous exprimons à nouveau les mêmes sentiments de joie et de satisfaction en nous félicitant de la communication par laquelle le Premier Ministre du Royaume du Souaziland exprime le désir de son pays d'être admis dans notre organisation mondiale.

21. En tant que Membre fondateur des Nations Unies et membre du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi

de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, l'Ethiopie a toute raison d'être fière et heureuse de l'accession à l'indépendance du Souaziland, qui va maintenant prendre la place qui lui revient dans la communauté des nations libres.

22. Tout en nous réjouissant de cet heureux événement historique, tout en appuyant chaleureusement et en recommandant l'admission du Souaziland au sein de notre organisation, nous ne pouvons manquer de nous montrer préoccupés des graves dangers et des obstacles sérieux que ce pays rencontrera probablement du fait de sa position géographique au coeur de l'Afrique australe, où la menace du racisme et de l'expansionnisme de l'Afrique du Sud est évidente. Cependant, nous avons foi dans l'égalité des droits des nations, grandes et petites, telle qu'elle est proclamée dans la Charte des Nations Unies, ainsi que dans la puissance qu'a la liberté de survivre, et aussi dans la capacité du peuple du Souaziland de préserver son unité, son intégrité territoriale et son indépendance. De plus, nous avons confiance que, sous la direction pleine de sagesse de ses chefs nationaux, la population du Souaziland envisage l'avenir avec courage, espoir et détermination.

23. En cette occasion, alors que nous enregistrons une victoire significative de la liberté dans la partie sud de l'Afrique, je tiens à dire à ceux qui, en Rhodésie du Sud, en Afrique du Sud et au Portugal, résistent encore au courant de l'histoire dans un effort stérile pour juguler l'émancipation des peuples de l'Afrique, qu'ils devraient cesser d'avoir la nostalgie des âges sombres de la tyrannie et se joindre à la communauté internationale pour faire émerger la famille humaine des cavernes de l'oppression et la conduire aux cimes de la liberté et de l'égalité. C'est là l'intérêt universel et durable de l'humanité tout entière. En dépit de l'obstination de ceux qui, même à cette étape tardive, essaient de perpétuer le régime de l'oppression en Afrique australe, le flambeau de la liberté brille chaque jour davantage, et la terre que les prophètes de malheur appelaient jadis le continent noir devient lentement mais sûrement le continent de l'espoir de l'humanité. Aujourd'hui, tandis que nous félicitons le Souaziland de son accession à l'indépendance et que nous exprimons aussi toute notre satisfaction de l'esprit de coopération dont le Royaume-Uni a fait preuve en l'occurrence, nous ne pouvons accepter ce qu'a dit tout à l'heure lord Caradon, à savoir que la tâche du Royaume-Uni en Afrique était terminée. En effet, nous considérons que la Rhodésie du Sud est une colonie britannique pour la liberté de laquelle le Royaume-Uni assume une responsabilité directe.

24. C'est donc avec le plus grand plaisir que ma délégation a parrainé le projet de résolution dont le Conseil de sécurité est saisi et qui, nous l'espérons, sera adopté à l'unanimité.

25. Au nom du Gouvernement et du peuple de l'Ethiopie, j'adresse une fois de plus nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux de prospérité et de bonheur au peuple du Souaziland.

26. M. AZZOUT (Algérie) : L'admission d'un nouvel Etat indépendant au sein de notre organisation a toujours été considérée par l'Algérie comme un renforcement du grand espoir que l'humanité a placé dans l'Organisation des

Nations Unies, espoir qui se concrétisera au fur et à mesure que la vocation universelle des Nations Unies se parachèvera.

27. En recouvrant son indépendance nationale, cette nation, le Souaziland, se joint tout d'abord à la communauté internationale des peuples libres, mais aussi à l'ensemble des peuples africains souverains dont les chefs d'Etat tiennent, en ce moment même, leur conférence annuelle au sommet dans la capitale algérienne, afin de forger en commun l'avenir de leur continent et en accélérer l'émancipation et le développement.

28. Accueillir ce pays africain est pour nous une source supplémentaire de joie car, en effet, son accession à l'indépendance signifie la fin de l'ère coloniale pour son peuple et le début d'une ère de liberté et de prospérité; elle signifie aussi que d'autres peuples africains engagés dans des luttes de libération viendront, tôt ou tard, comme le Souaziland, prendre part aux efforts de la communauté internationale pour instaurer la paix dans l'égalité et l'harmonie. Nous pensons à la Rhodésie du Sud qui demeure encore une colonie britannique — comme le fut le Souaziland —, à l'Angola, au Mozambique, au Sud-Ouest africain, à la Guinée (Bissau), à l'Afrique du Sud et à d'autres pays qui sont encore sous le joug colonial.

29. Bien que conscients des difficultés qui, inévitablement, s'élèveront sur la voie de cette nation, nous avons la certitude que le Souaziland surmontera ces difficultés communes à tous les jeunes Etats, affirmera son indépendance et jouera un rôle constructif dans notre organisation.

30. Nous souhaitons à ce pays progrès et prospérité et à son peuple, joie et bonheur.

31. M. PARTHASARATHI (Inde) [traduit de l'anglais] : Monsieur le Président, j'aimerais en premier lieu vous souhaiter la bienvenue en tant que président du Conseil pour le mois de septembre et exprimer la confiance totale qui est la nôtre que, sous votre sage direction, le Conseil s'acquittera efficacement et rapidement de ses responsabilités durant ce mois.

32. Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer, au nom de ma délégation, notre sincère admiration pour les qualités d'impartialité, de sagesse, de tact, dont a fait preuve votre prédécesseur, l'ambassadeur de Araujo Castro, du Brésil. Pendant qu'il assumait la présidence le mois dernier, l'ambassadeur de Araujo Castro a dirigé les consultations officieuses et les séances du Conseil de sécurité avec une habileté consommée et des qualités d'homme d'Etat qui ont permis au Conseil d'aborder de façon efficace les difficiles problèmes qui se posaient.

33. Ma délégation est honorée d'être parmi les coauteurs du projet de résolution recommandant l'admission du Souaziland aux Nations Unies, projet qui sera, nous n'en doutons pas, adopté à l'unanimité. L'accession du Souaziland à l'indépendance, le 6 septembre, a été acclamée dans le monde entier comme un nouveau jalon dans l'extension des frontières de la liberté. Le vaillant peuple du Souaziland a longtemps attendu dans les rangs des territoires dépendants pour obtenir la liberté et pour se joindre à la

communauté des nations. Pour la population du Souaziland, c'est le début d'une ère nouvelle. Pour reprendre les mots de Sa Majesté le roi Sobhuza II, "le peuple souazi est comme une nation qui naît une deuxième fois".

34. L'accession du Souaziland à l'indépendance est le témoignage d'une vie nouvelle qui fermente dans toute l'Afrique. Le combat pour la décolonisation en Afrique a été long et ardu et, inévitablement, il reste encore beaucoup à faire. Cependant, l'indépendance du Souaziland rapproche ce grand continent qu'est l'Afrique de l'idéal de liberté totale. Ma délégation espère très sincèrement que l'indépendance du Souaziland sera un précurseur de la liquidation rapide du colonialisme en Angola, au Mozambique, en Namibie, en Rhodésie et ailleurs en Afrique.

35. L'Inde et le Souaziland ont partagé une expérience commune dans la lutte pour la liberté. Maintenant, nous nous attendons avec joie à poursuivre avec le peuple du Souaziland l'objectif commun du développement et de la prospérité économique pour nos peuples, dans une atmosphère pacifique. Nous sommes convaincus que, sous la direction habile de son grand roi, Sa Majesté Sobhuza II, le Souaziland accomplira des progrès rapides dans cette voie. Nous sommes certains que le Souaziland, en tant que membre nouveau et dynamique de la communauté des nations, apportera une contribution positive et importante à la coopération et à la compréhension internationales et à la poursuite des buts et des principes de cette organisation mondiale.

36. Ma délégation accueille de grand coeur le Souaziland à la place légitime qui lui revient au sein des Nations Unies et souhaite à sa population plein succès dans les tâches immenses qui consistent à consolider la liberté et à établir les bases d'une prospérité et d'un bien-être toujours croissants.

37. Nous sommes heureux de voir dans cette salle le représentant permanent désigné du Souaziland auprès des Nations Unies, M. Sukati. Nous lui adressons nos félicitations et nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses fonctions.

38. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Inde des paroles élogieuses qu'il a eues à mon égard.

39. M. YUNUS (Pakistan) [traduit de l'anglais] : En prenant la parole pour la première fois ce mois-ci devant le Conseil de sécurité, je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de septembre. Nous sommes certains que le Conseil, sous votre sage direction, s'acquittera de ses responsabilités avec grand succès.

40. Nous voudrions également rendre hommage à votre prédécesseur, l'ambassadeur de Araujo Castro, représentant du Brésil, pour la grande compétence avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

41. Le Pakistan a le grand plaisir d'appuyer la demande d'admission du Souaziland au sein des Nations Unies. L'accession du Souaziland à l'indépendance et sa qualité de

membre du Commonwealth sont un pas important dans le processus de décolonisation commencé par le Royaume-Uni, avec prévoyance et sagesse, après la fin de la seconde guerre mondiale. Ce processus n'est pas encore terminé, ainsi que l'ont souligné des orateurs qui ont pris la parole avant moi.

42. Ma délégation accueille chaleureusement le Souaziland dans la communauté des nations et, au nom du Président, du Gouvernement et du peuple du Pakistan, adresse ses sincères félicitations à Sa Majesté le Roi, au Gouvernement et au peuple du Souaziland. Nous leur souhaitons le plus grand succès dans leur immense tâche de construction et de développement. Nous sommes certains qu'un Souaziland libre, fort et prospère, apportera une contribution importante à la paix mondiale et au respect des droits fondamentaux de l'homme.

43. Grâce à son admission au sein des Nations Unies, nous espérons que le Souaziland participera pleinement aux activités de la famille des organisations internationales et bénéficiera de la coopération internationale, dans les domaines de l'économie et de la technique, sous l'égide des Nations Unies.

44. C'est avec un vif plaisir que la délégation du Pakistan recommande au Conseil d'adopter à l'unanimité le projet de résolution S/8810 dont le Pakistan a l'honneur d'être coauteur avec six autres membres du Conseil.

45. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Pakistan pour les paroles aimables qu'il a bien voulu m'adresser.

46. Parlant maintenant en tant que représentant du CANADA, qui est coauteur du projet de résolution contenu dans le document S/8810, en date du 10 septembre 1968, je suis heureux de me joindre aux autres coauteurs de ce projet de résolution dont nous sommes saisis et qui recommande à l'Assemblée générale d'admettre le Souaziland comme Membre des Nations Unies, ce qui sera approuvé, je l'espère, à l'unanimité. Nous sommes particulièrement heureux de parrainer ce projet de résolution car le Souaziland et le Canada, en dépit de la distance qui sépare nos deux pays, partagent l'héritage commun sur lequel repose le Commonwealth des nations.

47. Il y a maintenant trois Etats indépendants, le Botswana, le Lesotho et, depuis le 6 septembre, le Souaziland, qui viennent remplacer les territoires de l'ancienne Haute Commission.

48. Avec l'indépendance du Souaziland, un nouvel Etat a pris place parmi les membres libres et indépendants du Commonwealth. Nous accueillons le Souaziland au sein du Commonwealth aussi chaleureusement et sincèrement que nous recommandons à l'Assemblée générale que le Souaziland devienne le cent vingt-cinquième Membre des Nations Unies. Mon gouvernement est convaincu que le Souaziland sera à la hauteur des nobles idéaux de notre charte et nous aidera activement à atteindre nos objectifs.

49. Puis-je ajouter, en tant que **PRESIDENT**, que je me sens particulièrement honoré, en tant aussi que représentant d'une nation du Commonwealth, de présider les délibéra-

tions de ce conseil lors de la demande d'admission aux Nations Unies d'un autre membre du Commonwealth.

50. **M. MELLBIN** (Danemark) [*traduit de l'anglais*] : Le Danemark souhaite lui aussi faire entendre sa voix aujourd'hui pour féliciter Sa Majesté le Roi du Souaziland, son gouvernement et son peuple, à l'occasion de leur récente accession à l'indépendance, et pour souhaiter la bienvenue à un nouvel Etat libre d'Afrique au sein de la communauté des nations.

51. Nous adressons ces paroles de félicitations et de bienvenue à M. Sukati, le distingué ambassadeur désigné pour représenter le Souaziland aux Nations Unies, que nous sommes heureux d'accueillir parmi nous aujourd'hui. Le Danemark appuie certainement la demande d'admission du Souaziland aux Nations Unies.

52. Nous sommes convaincus que la participation future du Souaziland aux travaux de notre organisation sera avantageuse pour nous tous.

53. Les avantages et privilèges de l'indépendance, nous le savons tous, s'accompagnent de nombreux problèmes intérieurs et extérieurs; le Souaziland ne fera pas exception à cette règle. Le moment n'est certes pas opportun pour entrer aujourd'hui dans le détail de ces questions; qu'il suffise de dire que nous connaissons tous ces difficultés et que nous espérons qu'en tant que nation indépendante, et en tant que Membre de cette organisation, le Souaziland saura régler ses problèmes dans l'avenir et, ce faisant, protégera ses propres intérêts et jouera un rôle constructif dans le développement de l'Afrique au cours des années à venir.

54. Nous espérons vivement — et nous en sommes certains — que le Gouvernement et le peuple du Souaziland réussiront dans les tâches qui les attendent et qu'ils assureront dans leur pays la prospérité, la stabilité et la paix.

55. **M. CHANG** (Chine) [*traduit de l'anglais*] : Permettez-moi, Monsieur le Président, au nom de ma délégation, de vous dire, bien qu'avec quelque retard, à quel point nous sommes heureux de vous voir assumer la présidence du Conseil. J'aimerais aussi associer ma délégation à l'hommage bien mérité qui a été rendu à votre prédécesseur, l'ambassadeur de Araujo Castro, représentant du Brésil, qui a présidé avec tant de sagesse et d'habileté le Conseil de sécurité pendant le mois d'août, si chargé en événements.

56. L'admission d'un nouveau membre dans la communauté mondiale est toujours pour nous une occasion faste. Ma délégation est donc très heureuse de souhaiter la bienvenue à un Membre des Nations Unies, Etat nouvellement indépendant d'Afrique, le Royaume du Souaziland. Il y a quelques jours à peine, le 6 septembre, un envoyé spécial de mon pays a eu l'honneur de participer aux fêtes de l'indépendance avec le peuple du Souaziland dans la capitale de ce pays, Mbabane, et d'apporter les félicitations et les meilleurs vœux du peuple et du Gouvernement chinois.

57. Peu de pays sont passés du colonialisme à l'état de nation indépendante dans des circonstances plus heureuses

et avec autant de promesses pour l'avenir. Sous la direction inspirée de son monarque et premier ministre, le Royaume du Souaziland a connu la prospérité économique, le progrès social et la stabilité politique. Le Souaziland n'est certes pas un grand pays, mais il possède des richesses minérales précieuses et variées et des terres agricoles fertiles. Il dispose donc d'un grand potentiel de développement. Le Gouvernement et le peuple de ce nouvel Etat indépendant peuvent regarder l'avenir avec confiance.

58. En votant en faveur du projet de résolution contenu dans le document S/8810, ma délégation espère qu'une coopération fructueuse et heureuse s'instaurera avec les représentants du Souaziland au sein des Nations Unies dans l'effort commun pour réaliser un monde juste et pacifique.

59. M. BERARD (France) : La délégation française se félicite, avec la communauté des nations, de l'accession à l'indépendance du Royaume du Souaziland. Elle salue cet heureux événement et elle votera en faveur de l'admission du nouvel Etat au sein des Nations Unies, ainsi que nous le propose, en particulier, la délégation de la Grande-Bretagne qui a su conduire le peuple du Souaziland à la souveraineté internationale.

60. Ce pays, fertile et, en outre, bien irrigué, bénéficie d'une agriculture prospère. A ces ressources s'ajoutent celles que lui procurent l'industrie du bois et l'exploitation d'importantes mines d'amiante et de fer. C'est dire que la nature a généreusement doté le Souaziland dont les exportations sont en voie d'accroissement rapide.

61. Le Souaziland, qui a joui d'une longue période de paix sous la sage administration de son souverain, Sa Majesté Sobhuza II, accède ainsi à l'indépendance sous d'heureux auspices, en dépit de ses dimensions réduites et de son relatif isolement, privé qu'il est d'un accès direct à la mer. Nous ne doutons pas que son peuple ne sache faire fructifier le précieux capital dont il dispose, non seulement pour mener à bien la tâche essentielle de son développement économique et social, mais aussi pour assurer sa participation effective à la vie internationale, en particulier aux travaux de notre organisation, participation dont nous savons qu'elle implique des charges importantes.

62. Au Royaume du Souaziland, au Dr Sukati qui va devenir notre collègue, la délégation française est heureuse de souhaiter la bienvenue parmi les Nations Unies. A ses dirigeants et à ses habitants, elle adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

63. M. JARA RECLADE (Paraguay) [traduit de l'espagnol] : Qu'il me soit permis tout d'abord, Monsieur le Président, de dire combien ma délégation est heureuse de vous voir présider le Conseil de sécurité ce mois-ci; votre expérience, votre compétence et votre tact sont des gages de succès pour nos travaux.

64. La délégation paraguayenne s'associe à toutes celles qui ont rendu hommage au Président sortant, M. de Araujo Castro, pour la compétence et l'habileté avec lesquelles il a dirigé nos travaux au cours de débats difficiles qui ont suscité de vives émotions.

65. L'indépendance du Souaziland marque une nouvelle étape dans le processus de décolonisation qui constitue l'un des buts de notre organisation. Le Conseil est saisi par ce nouveau pays d'une demande d'admission au sein de l'Organisation qui fait l'objet du projet de résolution publié sous la cote S/8810. Ma délégation votera en faveur de ce projet de résolution et elle forme des vœux pour la prospérité et le bien-être de la population du Souaziland.

66. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant du Paraguay pour les paroles qu'il m'a adressées.

67. M. DE ARAUJO CASTRO (Brésil) [traduit de l'anglais] : Il n'est pas de devoir plus agréable pour une délégation au Conseil de sécurité que de s'occuper d'une demande comme celle qui a été présentée par le Souaziland et qui est soumise au Conseil de sécurité dans le document S/8808. Non pas que nous sous-estimions nos responsabilités, au contraire, nous avons conscience de la gravité de notre tâche lorsque nous recommandons l'admission d'un nouveau Membre aux Nations Unies en vertu de l'Article 4 de la Charte. Cependant, c'est un véritable privilège que d'être témoin de la naissance d'un Etat nouveau et c'est pour nous un grand encouragement d'enregistrer les engagements pris par un jeune Etat lorsqu'il vient s'associer à la communauté des nations dans leurs efforts vers la paix et la compréhension mutuelle.

68. Le Brésil salue chaleureusement, l'indépendance du Souaziland et son entrée aux Nations Unies en tant que cent vingt-cinquième Membre. L'indépendance d'un pays quelconque est, en tout cas, un élargissement du domaine de la liberté dans le monde; cet événement est donc toujours des plus encourageants. Nous tenons à féliciter le Gouvernement du Royaume-Uni pour les mesures positives qu'il a su prendre à cette fin.

69. Le Souaziland est un Etat de plus qui vient se joindre à la famille africaine des nations, qui a déjà collaboré d'une façon si positive aux activités de l'Organisation. Il y a là une raison de plus, pour le Brésil, de se réjouir, car les traces de l'héritage africain dans l'histoire brésilienne sont profondes et importantes; elles forment un élément précis et intrinsèque de la culture brésilienne, et nous en sommes extrêmement fiers.

70. Nous sommes certains que le Souaziland se révélera à la hauteur de ses nouvelles responsabilités et de ses nouveaux problèmes et apportera sa contribution aux Nations Unies. Pour ces raisons, nous espérons que le projet de résolution S/8810 sera adopté à l'unanimité.

71. Je saisis cette occasion pour adresser au peuple et au Gouvernement du Souaziland les félicitations les plus chaleureuses du peuple et du Gouvernement brésiliens, ainsi que nos souhaits les meilleurs pour leur prospérité et leur bien-être dans la nouvelle voie qu'ils ont choisie.

72. M. BALL (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais] : Dans l'espace d'un quart de siècle, un milliard d'êtres environ — un tiers de la race humaine — ont effectué le dangereux passage d'une forme de dépendance coloniale à l'indépendance politique et juridique. A mon sens, c'est

l'une des réalisations les plus brillantes dans la longue histoire de notre société humaine; et le rôle des Nations Unies, en facilitant ce passage, a justifié, à mes yeux, les grands espoirs et la clairvoyance de ceux qui ont rédigé la Charte. Aujourd'hui, nous assistons à un nouvel événement encourageant dans cette évolution historique : nous sommes saisis de la demande d'admission du Souaziland au sein de l'Organisation des Nations Unies. C'est une demande que mon gouvernement appuie chaleureusement, car nous estimons que le Souaziland peut jouer et jouera un rôle constructif dans notre organisation.

73. Dans la marche pacifique et jalonnée de succès des Souazis vers l'indépendance et l'établissement progressif d'institutions démocratiques, nous avons déjà été témoins de la dévotion de leurs éminents dirigeants et de la stabilité d'un peuple résolu; dans cette évolution pacifique, nous avons pu également déceler le sens des responsabilités et la bonne foi décidée du Royaume-Uni. Il est de bon augure pour l'avenir, et c'est tout à l'honneur des peuples et des dirigeants des deux pays, que des relations de coopération forgées entre eux au cours de 65 années se continuent pendant la période d'indépendance. L'engagement pris à cet effet par le roi Sobhuza lors des cérémonies de l'indépendance qui se sont déroulées au début de ce mois n'est que l'un des exemples les plus récents de la direction pleine de sagesse qu'il a donnée à son peuple pendant presque un demi-siècle.

74. Nation d'environ 400 000 âmes sur un territoire de 6 700 miles carrés, le Souaziland a la bonne fortune d'être riche en ressources minières, agricoles et humaines. Beaucoup a déjà été fait pour mettre en valeur ses ressources et il existe de bonnes raisons pour être certain que le développement ne ralentira pas. En fait, avec ses ressources naturelles et humaines, sa balance commerciale favorable et la continuation de la direction à la fois sage et progressiste dont ce pays a joui, les perspectives économiques du Souaziland, dès le début de son indépendance, sont excellentes. Bien que mon gouvernement n'ait des relations directes avec le Souaziland que depuis août 1964, nous suivons depuis longtemps ses progrès avec admiration et un vif intérêt; nous espérons que ces relations iront en s'élargissant et en s'approfondissant.

75. Nous pensons que le Souaziland répond aux conditions exigées pour être admis comme Membre aux Nations Unies, y compris — et c'est la condition la plus importante de toutes — la volonté et la capacité de remplir les obligations résultant de la qualité de Membre. En conséquence nous demandons, avec le même enthousiasme avec lequel nous avons accueilli son accession à l'indépendance, que le Souaziland soit recommandé pour être admis au sein des Nations Unies.

76. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe] : Le Conseil de sécurité est saisi par le gouvernement d'un nouvel Etat indépendant africain, le Royaume du Souaziland, d'une demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies en qualité de Membre ainsi que d'une déclaration de ce gouvernement, aux termes de laquelle il accepte les obligations contenues dans la Charte des Nations Unies et s'engage solennellement à les remplir.

77. La délégation soviétique se réjouit de la naissance d'un nouvel Etat souverain sur le continent africain où des millions et des millions d'Africains poursuivent leur combat sacré et héroïque contre le joug colonial et raciste et contre l'esclavage, pour leur liberté et leur indépendance nationales.

78. Pour nous, citoyens soviétiques, l'apparition d'un nouveau pays indépendant sur la carte d'Afrique est le résultat de la lutte incessante que le peuple du Souaziland a menée aux côtés des autres peuples épris de liberté et avec leur soutien pour l'élimination du système honteux de l'impérialisme et du colonialisme.

79. L'Union soviétique n'a jamais cessé de demander, au sein des organes des Nations Unies, l'indépendance du Souaziland ainsi que la limitation des activités des monopoles impérialistes étrangers qui exploitent la population et pillent les abondantes ressources naturelles de ce pays. L'URSS a toujours soutenu à l'ONU les décisions visant à créer les conditions les plus favorables pour l'accession du Souaziland à l'indépendance et elle est intervenue notamment en faveur d'une juste solution du problème du régime foncier dans ce pays pour que la terre, ce patrimoine essentiel du peuple souazi, appartienne à la population autochtone et non à des étrangers et aux monopoles impérialistes.

80. En accueillant aujourd'hui le Souaziland en qualité de nouvel Etat souverain, nous exprimons l'espoir que, devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies, cet Etat apportera sa contribution à la cause de la lutte pour la libération nationale des autres peuples, pour le renforcement de la paix et de la sécurité internationales, pour le développement de l'amitié et de la coopération entre les peuples.

81. Nous tenons également à exprimer à ce nouvel Etat africain indépendant et à son peuple nos vœux sincères de succès sur la voie du développement indépendant, du progrès et de la prospérité.

82. Pour ce qui est des sentiments des Soviétiques à l'égard du peuple souazi lors de la proclamation de l'indépendance du Souaziland, ils ont été exprimés récemment dans le télégramme de félicitations adressé le 5 septembre par le Président du Présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique, M. Podgorny, au Roi du Souaziland. Le texte du télégramme est ainsi conçu :

“A l'occasion de la proclamation de l'indépendance du Souaziland, nous adressons à Votre Majesté nos félicitations sincères et nos vœux de bonheur et de progrès pour le peuple du Souaziland sur la voie du développement indépendant. L'Union soviétique annonce qu'elle reconnaît le Souaziland en qualité d'Etat indépendant et souverain et se déclare prête à établir avec lui des relations diplomatiques.

“Veuillez agréer, . . .

“Le Président du Présidium du Soviet suprême
de l'Union des Républiques socialistes soviétiques,
(Signé) N. PODGORNYY”

83. Fidèle aux nobles principes de l'égalité, de l'autodétermination et de l'indépendance des peuples, proclamés par le grand Lénine lors de la création de l'Etat soviétique, poursuivant sans défaillance sa politique de développement et de renforcement des relations amicales et de coopération avec les Etats d'Afrique, l'Union soviétique appuie la demande du Souaziland et votera en faveur de son admission à l'Organisation des Nations Unies.

84. Mon intervention serait incomplète si je ne répondais pas à l'observation formulée à mon adresse par le représentant du Royaume-Uni, lord Caradon. J'estime indispensable d'apporter quelques rectifications à ses vantardises et c'est le moins qu'on en puisse dire.

85. D'après lord Caradon, le Royaume-Uni aurait fait plus que quiconque pour l'élimination du système de l'impérialisme. Que celui qui a pris le plus aux autres doit rendre davantage que les autres, c'est la logique même, mais en apportant des rectifications historiques, je dois souligner avec la plus grande vigueur que l'ère de la désagrégation et du déclin de l'impérialisme a commencé malgré les impérialistes et l'impérialisme et contrairement à leurs vœux. Elle a commencé le 7 novembre 1917 à la suite de la grande révolution socialiste d'Octobre en Russie. Ce sont précisément les principes nobles et élevés proclamés par le grand Lénine — la liberté, l'égalité, l'indépendance, l'autodétermination des peuples, de tous les peuples, petits ou grands, qui ont été à l'origine de l'effondrement de l'impérialisme.

86. Les faits historiques témoignent que même un homme d'Etat aussi éminent que le regretté sir Winston Churchill a déclaré au cours de la seconde guerre mondiale (je cite de mémoire et non textuellement, mais je me souviens bien du sens précis de ses paroles) : "Je ne suis pas Premier Ministre pour présider à l'enterrement de l'Empire britannique."

87. Il convient d'ajouter à cela que lord Caradon lui-même s'est employé énergiquement à maintenir intact l'Empire britannique, mais l'histoire a suivi son cours en dépit de la volonté et des vœux de l'impérialisme.

88. C'est précisément à la suite de la seconde guerre mondiale où l'Union soviétique et le peuple soviétique ont supporté le plus lourd fardeau de la lutte contre l'impérialisme hitlérien, qui menaçait de réduire en esclavage le monde entier et non pas seulement les peuples d'Asie et d'Afrique, où l'Union soviétique, le peuple soviétique, a perdu plus de 20 millions d'hommes dans la lutte pour son indépendance et sa liberté et pour la liberté et l'indépendance des autres peuples, que la désagrégation du système impérialiste s'est accélérée.

89. L'un des grands dirigeants d'Afrique a déclaré, comme on sait, que les impérialistes n'apportent pas la liberté et l'indépendance aux peuples d'Afrique sur un plateau d'argent. Ils doivent les conquérir. Et c'est justement en raison du développement et du renforcement de la lutte de libération nationale, des révolutions de libération nationale en Asie et en Afrique après la révolution d'Octobre et plus encore après la seconde guerre mondiale, que l'impérialisme a dû transiger, de sorte que plus d'un milliard de colonisés ont subissaient le joug de l'impérialisme et du colonialisme ont finalement obtenu l'indépendance.

90. Telle est la véritable explication et non pas celle donnée ici par lord Caradon.

91. J'ai jugé indispensable d'apporter cette légère correction à la phrase prononcée à mon adresse par lord Caradon dans son intervention.

92. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Le représentant du Royaume-Uni a la parole pour exercer son droit de réponse.

93. Lord CARADON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Non, Monsieur le Président, un mot seulement. Je n'ai aucun désir de me lancer dans une dissertation historique avec le représentant de l'Union soviétique, et je me bornerai à dire, après sa déclaration d'aujourd'hui, que j'ai été heureux de l'entendre parler ainsi de l'indépendance et de l'autodétermination. Et, lorsqu'il dit que celui qui prend le plus aux autres a le plus à leur rendre, j'ajouterai simplement qu'à mon avis de telles paroles seront reçues avec joie en Tchécoslovaquie.

94. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Le représentant de l'Union soviétique a la parole pour exercer son droit de réponse.

95. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Je proteste résolument contre la mention faite par lord Caradon d'une question qui n'a rien à voir avec la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil que nous examinons, pas plus qu'avec l'Organisation des Nations Unies de façon générale. Lord Caradon et ceux qui avec lui ont, comme on sait, traîné de force, et en dépit de la Charte des Nations Unies, la question de la Tchécoslovaquie devant le Conseil de sécurité ont reçu la réponse qu'ils méritaient dans la lettre officielle de la Mission tchécoslovaque qui, d'ordre du Gouvernement tchécoslovaque, demande que le Conseil de sécurité soit dessaisi de la question.

96. La propagande impérialiste au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, de même que dans divers autres pays, cherche à détourner l'attention de l'agression impérialiste dans différentes régions du monde, au Viet-Nam, au Moyen-Orient, ainsi que des crimes de l'impérialisme et du colonialisme dans le sud de l'Afrique, en direction de la Tchécoslovaquie et des événements qui s'y déroulent.

97. Or c'est une question qui ne regarde que la Tchécoslovaquie elle-même, ou que les pays socialistes et dont nul n'a et ne peut avoir le droit de se mêler. L'Organisation des Nations Unies et ses organes n'ont pas été créés et n'existent pas pour susciter une atmosphère d'hostilité et de méfiance entre les Etats. Toute nouvelle tentative visant à entraîner l'Organisation dans un débat sur une telle question ne peut que porter gravement préjudice à son autorité et gêner ses activités normales.

98. Le fait qu'aujourd'hui lord Caradon, à court d'arguments pour répondre à tout ce que j'ai dit sur les raisons de l'effondrement du système colonial — de l'impérialisme, les raisons du déclin et de la désagrégation de l'impérialisme, le moment où ont commencé cette désagrégation et ce déclin, et les raisons pour lesquelles plus d'un milliard d'êtres

humains sont devenus libres et indépendants — tout cela en dépit de la volonté et des vœux des impérialistes, le fait que lord Caradon ne trouvant pas d'argument pour réfuter ces faits historiques connus de tous essaie de revenir à la Tchécoslovaquie prouve que ce sont justement les pays impérialistes qui se donnent pour but d'aggraver la situation internationale et d'entraîner l'Organisation des Nations Unies dans la discussion d'une question qui n'a rien à voir avec elle.

99. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Il y a quelques instants, j'ai donné la parole au représentant du Royaume-Uni pour une motion d'ordre, puis au représentant de l'Union soviétique. Ces deux représentants avaient toutefois indiqué qu'ils voulaient exercer leur droit de réponse. Je dois faire observer à mes collègues que le représentant de la Hongrie est inscrit sur la liste des orateurs pour parler sur la question qui figure à l'ordre du jour, à savoir la recommandation du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale sur la question de l'admission du Souaziland comme Membre des Nations Unies.

100. A moins que l'on ne présente une motion d'ordre, je propose que nous en terminions avec les orateurs inscrits sur la liste pour cette question, avant de passer aux droits de réponse et, bien entendu, je donnerai la parole à ceux qui voudront exercer leur droit de réponse avant de mettre aux voix le projet de résolution.

101. Avec l'assentiment des membres du Conseil qui ont demandé à exercer leur droit de réponse, je vais maintenant donner la parole au représentant de la Hongrie, qui a fait preuve de la plus grande patience en attendant son tour; je donnerai ensuite la parole aux membres du Conseil qui désirent exercer leur droit de réponse avant de mettre aux voix le projet de résolution.

102. **M. TARDOS** (Hongrie) [*traduit de l'anglais*] : A l'occasion de l'accession à l'indépendance du Souaziland, nous tenons à souhaiter la bienvenue à son peuple et à lui exprimer nos meilleurs vœux de bien-être et de prospérité pour son pays. Notre délégation accueille très favorablement le désir du Souaziland maintenant indépendant d'être admis aux Nations Unies.

103. La délégation hongroise tient à dire qu'elle appuie la demande d'admission du Souaziland qui fait l'objet du document S/8808 et votera en sa faveur.

104. En examinant cette demande d'admission du Souaziland, nous pensons qu'il y a lieu de porter notre attention sur la situation dangereuse qui existe en Afrique australe.

105. Comme on a pu le voir d'après les discussions récentes sur la Namibie et la Rhodésie du Sud, les événements qui se déroulent en Afrique causent la plus grande anxiété et exigent que des mesures efficaces soient prises par la communauté mondiale contre toute manifestation de colonialisme, contre l'*apartheid* et contre le racisme.

106. Nous sommes d'autant plus heureux et satisfaits qu'un autre ancien territoire colonial, le Souaziland, ait accédé à l'indépendance. Il est particulièrement important

que le nouvel Etat indépendant du Souaziland ait connu le colonialisme par une longue et amère expérience. C'est pourquoi ma délégation est certaine que, en tant qu'Etat indépendant, le Souaziland fera tout son possible pour surmonter les difficultés résultant de son héritage colonial et fera des progrès dans tous les domaines de sa vie nationale. Nous espérons que le Souaziland, en tant que Membre des Nations Unies, participera à nos efforts pour liquider tous les restes du colonialisme et pour préserver la paix et la sécurité internationales.

107. La délégation de la Hongrie se réjouit de sa future coopération avec la délégation du Souaziland dans les efforts des Nations Unies pour promouvoir les nobles objectifs et principes établis par la Charte.

108. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Il y a deux orateurs inscrits pour l'exercice de leur droit de réponse. Je reconnais naturellement qu'il s'agit de questions qui ont déjà été soulevées ici, mais qui ne figurent pas strictement à l'ordre du jour du Conseil et je prierai les orateurs de limiter le plus possible leurs observations au sujet que nous discutons à cette séance-ci.

109. Je donne la parole au représentant des Etats-Unis dans l'exercice de son droit de réponse.

110. **M. BALL** (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Je voudrais n'exercer mon droit de réponse que très brièvement à la suite des observations faites par le représentant de l'Union soviétique. Le représentant du Royaume-Uni a dit, mieux sans doute que je ne pourrais le faire, beaucoup de ce que je me proposais de dire, mais, quoi qu'il en soit, il y a une ou deux remarques qu'à mon avis il est bon de faire.

111. Tout d'abord, je suis toujours fasciné par le concept de la pertinence qui existe dans l'esprit du représentant soviétique. Il semble estimer que ce conseil ne peut discuter que de questions dont il peut traiter en toute sécurité. Je lui rappellerai que, par 13 voix contre 2, le Conseil a décidé de maintenir à son ordre du jour la situation en Tchécoslovaquie et il n'y a aucun doute quant au fait que le Conseil demeure saisi de ce problème.

112. Il est regrettable, à mon avis, qu'en une circonstance qui devrait être pour nous une occasion de joie et de félicitations à adresser à un peuple valeureux et admirable qui est à la veille d'entrer dans notre organisation, le représentant de l'Union soviétique ait saisi cette occasion pour prononcer une de ses diatribes politiques qui ne nous sont que trop familières. S'il est peu de choses sur lesquelles je puis me déclarer d'accord dans ce qu'il nous a dit, j'y ai cependant relevé une observation qui m'a semblé à la fois importante et prophétique; il nous a dit, en effet, que la chute de l'impérialisme avait commencé en dépit des efforts des impérialistes. A la lumière d'événements récents qu'il estime ne pas devoir être rappelés dans cette enceinte, je suggère que son gouvernement tienne grand compte de sa propre et sombre prophétie.

113. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni dans l'exercice de son droit de réponse.

114. Lord CARADON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Je n'ai nullement l'intention de prolonger cette discussion et je souhaite, pour répondre à votre appel, Monsieur le Président, que nous nous limitions et que nous en finissions. Je dirai seulement deux choses.

115. Lorsque le représentant de l'Union soviétique formule des accusations d'impérialisme, il ne saurait certainement espérer que la discussion se limitera à des accusations portées contre d'autres.

116. En second lieu, je voudrais revenir sur l'argument principal dont il vient de se servir quand il a suggéré que le progrès vers l'indépendance des peuples jadis sous administration britannique avait été entrepris et s'était fait malgré les efforts du Royaume-Uni. J'aimerais lui donner le résultat de ma propre expérience, à savoir que ce progrès a été entrepris avec l'encouragement total, la pleine assistance et l'entière coopération de mon pays et de mes concitoyens. J'ai consacré à cette tâche la plus grande partie de ma vie et j'espère qu'il conviendra que mon témoignage est justifié.

117. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique dans l'exercice de son droit de réponse.

118. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Je serai bref. Il est bien touchant de voir comment le représentant des Etats-Unis vient à la rescousse du représentant du Royaume-Uni sur la question de l'impérialisme et sur le point de savoir qui a commencé à le détruire et quand a commencé son effondrement.

119. Pour ce qui est de la question de la Tchécoslovaquie, Monsieur Ball, elle n'est pas à l'ordre du jour du Conseil comme vous l'affirmez, mais elle est, si je puis dire, suspendue, suspendue parce que le Gouvernement tchécoslovaque a demandé officiellement au Conseil de sécurité de la retirer de l'ordre du jour. C'est là un camouflet qui vous est infligé, ainsi qu'au représentant du Royaume-Uni, étant donné que c'est vous qui avez l'un et l'autre traîné illégalement cette question devant le Conseil de sécurité. Il n'y a rien à ajouter. Cessez donc de vous mêler des affaires d'autrui. Je vous ai déjà conseillé dans une de mes interventions de ne pas fourrer votre nez dans les affaires d'autrui. Les pays socialistes et la Tchécoslovaquie socialiste régleront eux-mêmes leurs propres affaires.

120. Des pourparlers ont eu lieu à Moscou à l'échelon le plus élevé et le rétablissement de conditions normales se poursuit. Ne gênez pas, Monsieur Ball et Monsieur Caradon, la normalisation de la situation, conseillez la même chose aux organes de propagande de vos pays qui, jour après jour, calomnient le peuple tchécoslovaque, pays socialiste, et tous les pays socialistes, et qui empêchent le retour à la normale. Cela est compréhensible parce que le complot et les noirs desseins des impérialistes ont été déjoués, d'où toute la hargne, toute l'inimitié, toute la haine et toutes les calomnies des organes de propagande des Etats-Unis et du Royaume-Uni, que l'on retrouve même dans les interventions des personnalités officielles. Plus tôt cette campagne

hostile prendra fin aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, plus tôt la situation redeviendra normale en Tchécoslovaquie.

121. Pour ce qui est de la réponse aux observations de lord Caradon, j'ai déjà dit tout ce qu'il y avait à dire dans ma première réponse et je n'ai pas à y revenir.

122. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Aucune motion n'a évidemment été présentée au Conseil sur la question de la Tchécoslovaquie. Mais le Conseil est saisi d'une recommandation concernant l'admission du Souaziland. Ce projet de résolution, qui figure au document S/8810, en date du 10 septembre, a été présenté au nom de l'Algérie, du Canada, de l'Ethiopie, de l'Inde, du Pakistan, du Sénégal et du Royaume-Uni. Vous avez entendu les déclarations faites par les membres du Conseil. Si aucun autre membre ne désire prendre maintenant la parole, je mettrai aux voix le projet de résolution des sept puissances, selon la méthode habituelle.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour : Algérie, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Hongrie, Inde, Pakistan, Paraguay, Sénégal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité¹.

123. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Conformément à l'article 60 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, je vais immédiatement demander au Secrétaire général de transmettre à l'Assemblée générale le texte de la résolution que nous venons d'adopter, en même temps que les comptes rendus sténographiques de cette séance.

124. Avec l'assentiment du Conseil et en son nom, je voudrais souhaiter une très chaleureuse bienvenue à M. Sukati, qui deviendra ambassadeur du Souaziland auprès des Nations Unies et qui est aujourd'hui dans cette salle, comme plusieurs représentants l'ont mentionné. Je voudrais lui demander de transmettre les meilleurs vœux du Conseil de sécurité au Gouvernement et au peuple du Souaziland à l'occasion de l'indépendance de leur pays et du vote de la recommandation favorable du Conseil pour l'admission du Souaziland aux Nations Unies.

125. Le Conseil de sécurité a maintenant terminé l'examen de cette question. Je propose de lever la séance, étant entendu que nous nous réunirons à nouveau dans dix minutes pour examiner un point distinct relatif à la situation au Moyen-Orient, au sujet duquel un certain nombre d'orateurs sont inscrits sur ma liste.

126. Si je n'entends aucune objection, il en sera ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 11 h 40.

¹ Voir résolution 257 (1968).

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах по всем районам мира. Платите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
